

SOURCES

MAGAZINE MUNICIPAL DE NIEDERBRONN-LES-BAINS



ENVIRONNEMENT

Veiller sur les beaux arbres de la commune

URBANISME

Nos monuments protégés

JUMELAGE

25 ans d'amitié avec Bad Schönborn



EDITO



Jean-Pierre Bonneville

Adjoint au maire

SOMMAIRE

P. 3-4 – CONSEIL MUNICIPAL ET ETAT CIVIL

P. 5 – ENVIRONNEMENT

P. 6 -7 – DOSSIER URBANISME

P. 8-9-10 – VIE COMMUNALE ET ACTUS

P. 11 – RENCONTRE : JUMELAGES

P. 12 – VIE COMMERCANTE

P. 13 – PATRIMOINE

P. 14-15 – RETOUR EN IMAGES ET TRAVAUX

P. 16 – AGENDA

**Chères Niederbronnoises,
chers Niederbronnois,**

Après un été lumineux, mais marqué par les conséquences du dérèglement climatique (feux de forêts, effondrements, orages violents et pluies intenses), l'automne s'installe doucement. Cette saison plus paisible invite à la cueillette des champignons, à la récolte des châtaignes et aux plaisirs simples de la nature. Bientôt, la magie de Noël viendra réchauffer nos cœurs et illuminer notre cité thermale.

La préservation de l'environnement demeure une préoccupation essentielle. La marque "Valeurs Parc Naturel Régional", qui valorise les savoir-faire locaux, a labellisé deux établissements niederbronnois. Une veille sanitaire des arbres remarquables est menée pour mieux les préserver face aux effets du climat. De même, la gestion des eaux de pluie à la parcelle permettra à chacun de contribuer à la prévention des inondations et des débordements de ruisseaux.

De nouveaux espaces sans tabac feront bientôt leur apparition, afin de protéger la santé de tous, notamment celle des plus jeunes.

Les liens d'amitié qui nous unissent à Bad Schönborn et Eymoutiers continuent de se renforcer, témoignant de relations fidèles et durables entre nos communes.

Ce numéro rend également hommage à Suzanne De Dietrich et Charles Matthis, deux figures emblématiques de notre histoire locale et met en lumière la vitalité du commerce niederbronnois, en constante évolution.

Préparons-nous ensemble à vivre la période de Noël dans un esprit de joie, de partage et d'espérance.

Belles fêtes à toutes et à tous !

VOS ÉLUS

➔ ACTIONS ET DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

7 JUILLET 2025

- **Communauté de communes** : le nombre de sièges au conseil communautaire pour le prochain mandat est ramené de 39 à 38 en raison d'une réduction de population à Oberbronn
- **Ateliers théâtre** : l'activité est reconduite au Moulin 9 pour une nouvelle saison allant du 16 septembre 2025 au 19 juin 2026
- **Réseau de chaleur** : Engie Solutions, exploitant du réseau, a présenté le rapport d'exploitation pour l'exercice 2024, les préconisations techniques et contractuelles, et a proposé la prolongation du contrat pour 1 an
- **Affaires immobilières** : le conseil municipal confirme la décision d'acquisition de l'ensemble immobilier situé au 26 route de Reichshoffen compte tenu de sa proximité avec les ateliers municipaux
- **Fourrière** : le conseil municipal valide le renouvellement de la convention de délégation de service public pour la mise en fourrière de véhicules avec le garage Mille Auto's de Surbourg
- **BDR Thermea** : le conseil municipal exprime sa totale solidarité par la prise d'une motion contre les licenciements massifs programmés par l'entreprise BDR Thermea de Mertzwiller

22 SEPTEMBRE 2025

- **Participation financière à un séjour scolaire** en Europe Centrale pour 18 collégiens à hauteur de 48€ / élève pour 6 jours
- **Subventions d'investissement** :
 - à l'association les Amis de la Chapelle du Wasenberg, d'un montant de 2 016 €
 - à la paroisse catholique Saint Martin, d'un montant de 996 €
- **Accueil de boutiques éphémères** dans l'immeuble 8 place des Thermes : Eric Munsch, artiste-peintre (du 25/08 au 07/11) et l'Atelier Bleu de l'Eau (du 15/11 au 30/12)
- **Chaufferie bois** : adoption de la nouvelle grille tarifaire de vente d'énergie à compter du 1er octobre 2025
- Le conseil municipal prend acte de l'**installation de méthanisation agricole** à Saverne au profit de la SAS Licorne Énergie
- **Jumelage avec Eymoutiers** : approbation des termes de la Charte de Jumelage qui sera signée avec la commune d'Eymoutiers le 29 novembre 2025

➔ VISITES & JUMELAGE



Une immersion au cœur des institutions : le conseil municipal remercie la sénatrice Elsa Schalck pour cette visite du Sénat le 22 octobre



Célébration du 25e anniversaire du jumelage entre Bad Schönborn et Niederbronn-les-Bains le 12 octobre, en présence des maires des deux communes et de nombreuses délégations venues marquer cet anniversaire d'amitié franco-allemande



Mariages



09/08 : Guillaume Fest et Cinthya Brunner

30/08 : Michael Kisch et Noémie Wolf

30/08 : Dimitri Anselmann
et Tess-Anna Tourrancheau Ludwig

Naissances



29/07 : Naïa Parhar,
fille de Lucas Parhar et de Elodie Fuhrmann

10/08 : Jeanne Caré-Colin,
fille de Thibaut Caré-Colin et de Lauriane Lahir

29/08 : Côme Jorda Guehl,
fils de Bastien Jorda et de Amandine Guehl

03/09 : Romie Julliot,
fille de Jordan Julliot et de Mélanie Leidner

Un mariage à célébrer, une naissance à déclarer ?

Contactez la mairie : 03 88 80 89 89
ou info@niederbronn-les-bains.fr

PAROLE AUX GROUPES

NOUVEL HORIZON

“

Par mesure de précaution et afin de respecter les règles édictées par le Code électoral, le groupe Nouvel Horizon fait le choix de ne pas s'exprimer avant les prochaines élections municipales dans la rubrique "Parole aux groupes".

**Belles fêtes de fin d'année à toutes et tous,
chers Niederbronnois !**

NIEDERBRONN-LES-BAINS DEMAIN

”

Afin de respecter les dispositions du Code électoral relatives à la période pré-électorale, le groupe Niederbronn-les-bains Demain ne publiera pas d'article dans cette rubrique jusqu'aux prochaines élections municipales.

Nous adressons à l'ensemble des Niederbronnoises et Niederbronnois nos meilleurs vœux de fin d'année.

Que ces fêtes soient synonymes de sérénité et de convivialité pour toutes et tous.

”

”



➔ VEILLER SUR LES BEAUX ARBRES DE NIEDERBRONN-LES-BAINS

La commune de Niederbronn-les-Bains est riche d'un patrimoine arboré remarquable, aussi bien au cœur de la ville qu'en périphérie. Depuis plusieurs décennies, nos concitoyens vivent au quotidien aux côtés de ces arbres, dont beaucoup sont aujourd'hui centenaires. Plus de 122 arbres ont été répertoriés sur le ban communal. La diversité des essences (plus de 48 espèces) constitue une richesse inestimable pour la biodiversité locale et offre de nombreux bienfaits à la population.

Cependant, leur déprérissement devient un sujet de préoccupation croissante pour la municipalité. Les épisodes de canicule, la sécheresse, ainsi que la fréquence et l'intensité accrues des événements climatiques fragilisent fortement ces arbres, situés pour la plupart sur des espaces publics très fréquentés, pouvant représenter un danger potentiel.

Afin d'assurer leur suivi, une surveillance périodique est réalisée par l'Agence Études ONF Grand Est, qui évalue l'état sanitaire et la valeur écologique des arbres. Les prestations de cet organisme comprennent le diagnostic visuel, l'inventaire et la rédaction d'un rapport comportant des préconisations d'entretien. Ces dernières peuvent inclure l'abattage des sujets dangereux, la suppression des branches pendantes, le haubanage (une technique de soutien) ou encore la taille d'entretien, de formation ou fruitière.

Sur les 122 arbres recensés, 93 ont fait l'objet d'un diagnostic visuel. Parmi eux, 89% présentent un état de santé satisfaisant, 10% nécessitent un diagnostic approfondi, et 1% doit être abattu.

Les dégradations observées sont principalement liées au stress hydrique, à la présence de champignons, ainsi qu'à des facteurs physiques ou mécaniques (tempêtes, vent, pollution...).

La sécheresse, quant à elle, agit comme un amplificateur du parasitisme (insectes, champignons, bactéries, etc.).

Au cours des 4 dernières années, plusieurs arbres ont dû être abattus, notamment sur le parcours pédestre "Les Beaux Arbres de Niederbronn-les-Bains", dont le hêtre pourpre de la place centrale, emblème de ce circuit.

Un programme de replantation est en cours afin de remplacer les arbres disparus, avec toute la difficulté que représente le choix d'essences résilientes et adaptées aux nouvelles conditions climatiques.

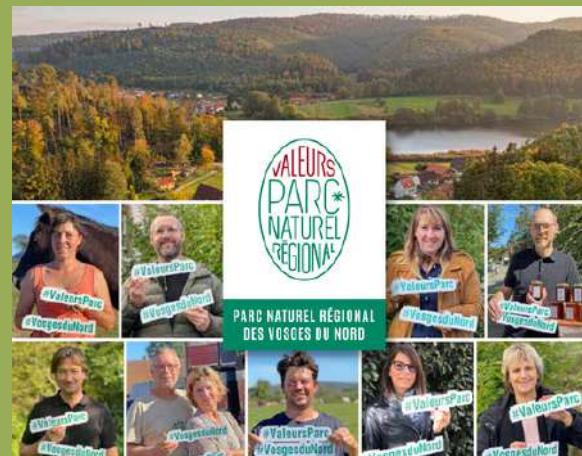


➔ VALEURS PARC NATUREL RÉGIONAL : UNE MARQUE QUI VALORISE NOS SAVOIR-FAIRE LOCAUX

Plus qu'un simple logo, la marque "Valeurs Parc naturel régional" distingue les entreprises engagées pour l'humain, l'environnement et leur territoire. Ce label national met en avant des pratiques durables et des productions locales de qualité, qu'il s'agisse d'apiculture, d'hébergement, de restauration, d'artisanat ou encore de produits agricoles.

Dans les Vosges du Nord, 58 professionnels portent aujourd'hui fièrement cette marque, symbole d'authenticité et de respect des ressources locales. À Niederbronn-les-Bains, 2 établissements sont labellisés : l'Eau minérale Celtic, reconnue pour la pureté de ses sources, et la Villa Le Riesack, engagée dans une démarche responsable et ancrée dans le territoire. En choisissant les produits et services Valeurs Parc naturel régional, vous soutenez un développement durable et solidaire de notre région.

Retrouvez la liste des entreprises labellisées sur le site du Parc : www.parc-vosges-nord.fr/article/marque-valeurs-parc



DOSSIER : URBANISME

➔ UDAP, ABF, DRAC : QUÉZAKO ?

Tous ces acronymes gravitent autour d'une seule mission : protéger le patrimoine.

Une grande partie de Niederbronn-les-Bains est protégée par un périmètre de monuments historiques, plus couramment appelé périmètre ABF. Mais que signifie concrètement ce dispositif pour les habitants ?

Derrière ces sigles se cache un service de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) basé à Strasbourg. L'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP) a pour mission principale de préserver les monuments dont le caractère historique et architectural est reconnu.

Les responsables de ce service, les Architectes des Bâtiments de France (ABF), veillent à protéger ces monuments, mais pas seulement. Leur rôle s'étend à un périmètre autour du bâtiment afin de préserver l'harmonie de l'environnement architectural.

Si votre maison ou votre terrain se situe dans ce périmètre, les ABF examinent vos projets pour évaluer leur impact sur le monument et ses abords. Certains travaux peuvent être refusés s'ils sont jugés inadaptés, mais les ABF restent disponibles pour proposer des solutions alternatives.



Pour vérifier si votre propriété se trouve dans ce périmètre, rendez-vous sur :
<http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk> et saisissez votre adresse.

Si cette réglementation peut sembler contraignante, son objectif reste simple : préserver les monuments qui témoignent de l'histoire de Niederbronn-les-Bains.

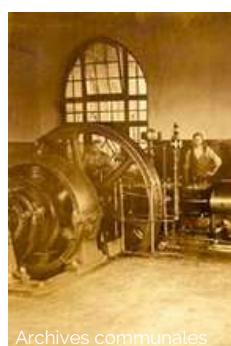
NOS MONUMENTS PROTÉGÉS



Michel Rauch

Le plus célèbre est le **château de la Wasenbourg**, perché à 432 m sur les hauteurs du Wasenberg. Il domine la vallée et fascine les passionnés d'histoire. Le château a dû être construit début du XIII^e siècle puisqu'il existait déjà en 1272, année où apparaît un certain Frédéric de Wasenbourg.

Classée monument historique en 1898 et inscrite à l'inventaire général en 1996, cette ruine est un symbole incontournable de la région.



Archives communales

L'ancienne usine d'électricité, aujourd'hui transformée en **Centre de Secours** pour nos pompiers rue de l'Ancienne Gare, est un autre monument remarquable.

Construite en 1899-1900 pour alimenter Niederbronn-les-Bains et Reichshoffen, elle est bâtie en grès rose et rappelle un petit château médiéval avec sa haute tour.

Sa rareté et la qualité de son architecture ont conduit à son inscription au titre des monuments historiques en 1991.



Jean-Pierre Dalbera

Enfin, la **synagogue**, souvent méconnue, mérite un détour.

Édifiée à partir de 1868 et inaugurée en 1869, elle a été saccagée pendant la Seconde Guerre mondiale, puis restaurée en 1950.

Désacralisée en 1986, elle est aujourd'hui foyer paroissial de la paroisse Saint Martin. Elle a été inscrite au titre des monuments historiques en 1992.

➔ GÉRER LES EAUX DE PLUIE À LA PARCELLE : LA NOUVELLE RÉGLEMENTATION DU SDEA

■ UNE GESTION LOCALE POUR PRÉSERVER NOS RÉSEAUX ET L'ENVIRONNEMENT

Depuis 2024, le SDEA (Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle) impose une nouvelle règle : les eaux pluviales doivent être gérées à la parcelle, c'est-à-dire directement sur votre terrain. Les toitures et autres surfaces imperméables ne peuvent plus être raccordées au réseau public d'assainissement.

Cette mesure vise à limiter les volumes d'eau à traiter lors des fortes pluies et à favoriser le cycle naturel de l'eau, tout en respectant les articles 640 et 641 du Code civil : chaque propriétaire doit gérer les eaux qui tombent sur sa parcelle pour éviter les débordements vers la voie publique ou les propriétés voisines.

■ RETOUR SUR LE PASSÉ : LE "TOUT TUYAUX"

Historiquement, les réseaux d'assainissement étaient majoritairement unitaires, c'est-à-dire qu'une seule canalisation collectait à la fois les eaux usées et les eaux pluviales jusqu'aux stations d'épuration. Jusqu'au début des années 2000, cette approche était la règle.

Petit à petit, des solutions d'infiltration naturelle ont été autorisées, mais les épisodes de pluies intenses combinés à l'imperméabilisation croissante des sols ont mis les réseaux à rude épreuve. Les conséquences sont connues : inondations, débordements et rejets d'eaux polluées dans la nature.

■ POURQUOI GÉRER LES EAUX À LA PARCELLE ?

Pour limiter ces risques, le SDEA et les collectivités ont investi dans le renforcement des réseaux, la création de bassins de rétention et le surdimensionnement des stations d'épuration. Ces mesures ont permis de répondre à l'urgence, mais elles ne suffisent plus.

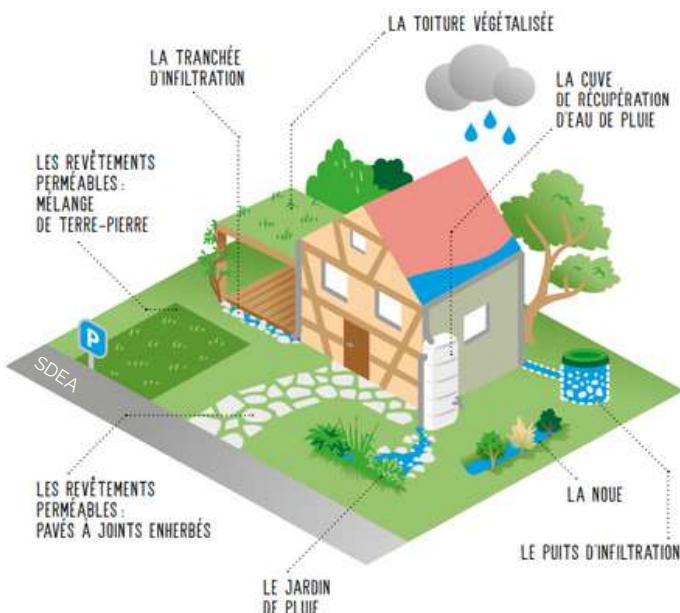
La gestion à la parcelle permet de :

- réduire la charge sur les réseaux d'assainissement
- limiter le ruissellement et les risques d'inondation
- favoriser l'infiltration et la recharge des nappes phréatiques
- réhydrater les sols et lutter contre les îlots de chaleur



■ QUELLES SOLUTIONS POUR VOTRE PARCELLE ?

Les solutions sont multiples, adaptées à toutes les configurations de terrain :



Le SDEA propose un **guide pratique** détaillant ces options et la méthode de calcul pour déterminer le volume d'eau à gérer selon la perméabilité de votre sol : www.sdea.fr/images/SDEA/GEPU/Guide_pratique_particulier_WEB.pdf

■ UNE DÉMARCHE COLLECTIVE

La lutte contre les inondations et les débordements des réseaux est l'affaire de tous. Chaque action, même à l'échelle d'une seule parcelle, contribue à la protection de l'eau et à la préservation de l'environnement.

VIE COMMUNALE & ACTUS

→ VOTRE RECENSEMENT EN QUELQUES CLICS !

Le recensement de la population aura lieu à Niederbronn-les-Bains du **15 janvier au 14 février 2026**. Cette opération, réalisée sous le contrôle de l'**Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE)**, permet de mieux connaître la population résidant sur le territoire et d'actualiser les données démographiques.



COMMENT ÇA SE PASSE ?

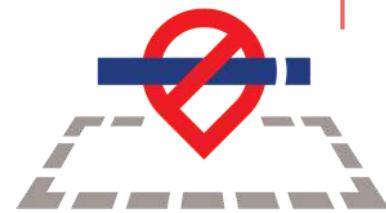
Une lettre d'information du maire sera distribuée dans les boîtes aux lettres afin de présenter le dispositif. Un agent recenseur, recruté par la commune, déposera ensuite une notice internet vous permettant d'effectuer votre recensement en ligne. Cette notice contient toutes les informations nécessaires et doit être conservée soigneusement.

POURQUOI UN RECENSEMENT ?

Le recensement permet de déterminer le nombre officiel d'habitants de chaque commune. Ces données servent à calculer la participation financière de l'État au budget communal (plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante) et à définir plusieurs éléments d'organisation locale : nombre de conseillers municipaux, répartition des équipements publics (transports, écoles, structures d'accueil...), ainsi que les besoins en logements et services.

La participation de chacun est donc essentielle pour garantir la qualité et la fiabilité des informations recueillies.

Contact pour toute question concernant le recensement local : 03 88 80 89 85
c.haessig@niederbronn-les-bains.fr ou e.francois@niederbronn-les-bains.fr
En savoir plus : [le-recensement-et-moi.fr](#)



→ PARCS, STADES, ÉCOLES... LES ZONES NON-FUMEURS SE MULTIPLIENT !

Dans les mois à venir, de nouveaux panneaux "Espace sans tabac" feront leur apparition dans la commune. Depuis le 29 juin 2025, un décret renforce la présence de ces espaces non-fumeurs en France : il est désormais interdit de fumer et de vapoter dans certains lieux publics extérieurs et les sanctions pour la vente de tabac ou de vapotage aux mineurs sont renforcées.

Pourquoi élargir ces zones ? L'objectif est de protéger la santé des enfants et des adolescents en réduisant leur exposition au tabagisme passif, nocif même en plein air.

Quels lieux sont concernés ? Il est interdit de fumer dans les parcs et jardins publics, les plages, les abribus et zones d'attente des transports en commun, les espaces extérieurs des bibliothèques et équipements sportifs (piscines, stades...), ainsi que dans un rayon d'au moins 10 m autour des écoles, crèches et centres d'accueil pour mineurs.

Quelles sanctions ? Le non-respect de l'interdiction peut coûter de 135 € à 750 €. La vente de tabac ou de produits de vapotage à un mineur est sanctionnée jusqu'à 1 500 € pour une première infraction et jusqu'à 3 000 € en cas de récidive.

Ces espaces sans tabac visent à protéger les enfants du tabagisme passif et à rendre les lieux publics plus agréables pour tous.

→ SITE WEB COMMUNAL

La nouvelle version du site internet de la ville sera disponible d'ici la fin de l'année, à la même adresse :

WWW.NIEDERBRONN-LES-BAINS.FR





L'ASSOCIATION BOULISTE DE NIEDERBRONN-LES-BAINS : PLUS DE 50 ANS DE PASSION



Crée en 1969, l'Association Bouliste de Niederbronn-les-Bains continue de faire vivre la passion de la pétanque au cœur du Nord de l'Alsace. Forte de 17 membres, dont 10 licenciés, elle incarne un esprit à la fois compétitif et convivial, fidèle aux valeurs de ce sport populaire.

Chaque après-midi, le boulodrome local résonne du bruit caractéristique des boules qui s'entrechoquent. Les entraînements réguliers permettent aux joueurs de tous niveaux de se retrouver dans une ambiance détendue et amicale, mais aussi de progresser techniquement.

Au-delà de la pratique quotidienne, l'association s'illustre dans les compétitions officielles, notamment lors du Championnat départemental des clubs, où elle défend fièrement ses couleurs. Autre rendez-vous incontournable de l'année : le tournoi estival, qui rassemble licenciés, amateurs et curieux autour d'un moment sportif et festif. Depuis plus de cinquante ans, l'Association Bouliste de Niederbronn-les-Bains demeure un lieu de rencontre et de partage intergénérationnel. Les joueurs aiment à rappeler que la pétanque, ici, est bien plus qu'un sport : c'est un art de vivre, où précision et convivialité se conjuguent au quotidien. Ouverte à toutes les générations, l'Association Bouliste reste fidèle à sa vocation : promouvoir un sport accessible à tous où précision et bonne humeur vont de pair. Les amateurs de la petite boule sont les bienvenus chaque après-midi sur les aires de jeu de la zone des loisirs du Montrouge.

Contact : Patrick Helf - edp-helf@orange.fr ou 06 83 57 44 76



LA FORÊT SOUS TOUTES SES FACETTES

Cette année, la forêt a été mise à l'honneur à Niederbronn-les-Bains à travers différentes animations et découvertes.

Les visiteurs ont pu explorer le patrimoine forestier sous toutes ses facettes, des anciens métiers du bois aux formations géologiques spectaculaires des Vosges du Nord, en passant par les cycles naturels de l'eau et les bienfaits de la forêt sur le bien-être physique et mental. Les conférences, démonstrations et ateliers proposés ont permis de mieux comprendre l'histoire, l'écologie et l'importance de préserver nos forêts, tout en offrant des expériences sensorielles et éducatives accessibles à tous.

Pour ceux qui souhaitent continuer à explorer et à apprendre, le quiz ludique proposé par le CMJ à l'occasion du Week-end Bien-être permet de tester ses connaissances et de (re)découvrir les secrets de la forêt tout en s'amusant : <https://bit.ly/quiz-cmj-2025>



Le CMJ s'engage pour une forêt propre : distribution de cendriers mobiles pour préserver la nature et prévenir les feux de forêt, à l'occasion du Week-end Bien-être



DES NOUVELLES DU 3E ESCADRON



Entre juin et octobre, le 3ème escadron du 2ème Régiment de Hussards, jumelé à la commune, a déployé une trentaine de ses hussards en opérations extérieures. L'escadron a aussi participé, sur tout le mois de juillet, à un exercice de partenariat avec une unité britannique, parcourant une bonne partie de l'Irlande du Nord et l'Angleterre. L'escadron est particulièrement impatient de retrouver sa commune partenaire le 2 novembre pour la Montée du Wintersberg (sur laquelle une équipe représentante de l'unité est constituée), le 11 novembre dans le cadre des commémorations de l'Armistice 1918 et le 13 décembre pour la fête de la Sainte Lucie, événement auquel le maire de Niederbronn-les-Bains a convié les familles des militaires.

→ NOUVELLES PISTES POUR LES AMATEURS DE GLISSE

Niederbronn-les-Bains propose désormais de nouvelles installations sportives en plein air, accessibles à tous les amateurs de vélo et de glisse.



Le port du casque est obligatoire et les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés.
Règlement sur le site de la ville.

Pour les amateurs de sensations fortes, la commune a également aménagé un parcours cross-country VTT complet, pensé pour développer technique et endurance. Au programme : jumps et whoops, rollers et gaps, wall ride, passage de troncs et zones techniques...

Ces équipements sont ouverts au public pendant les horaires d'ouverture de la piscine Les Aqualies, avec des protections recommandées pour une pratique sécurisée. Ils offrent un espace où chacun peut se déplacer, s'amuser et progresser dans la pratique du vélo et des sports de glisse.

Deux pistes de pumptrack permettent de prendre de la vitesse sans pédaler, grâce aux bosses et aux virages relevés, et accueillent différents engins tels que VTT, BMX, rollers, skateboards, trottinettes ou draisiniennes.

Une piste verte, proche du gymnase et du city-stade, est adaptée aux débutants, tandis qu'une piste mixte près de la piscine Les Aqualies propose une zone pour les pratiquants intermédiaires et une zone plus technique pour les confirmés.

→ CONNAISSEZ-VOUS SUZANNE DE DIETRICH ?

■ DE NIEDERBRONN-LES-BAINS AUX HORIZONS DE L'ŒCUMÉNISME



World Student Christian Federation Geneva Office Records

Née à Niederbronn-les-Bains en 1891, Suzanne de Dietrich a marqué le XX^e siècle par son engagement spirituel et intellectuel. Issue d'une famille d'industriels protestants, elle devient ingénierie à Lausanne avant de se consacrer à l'étude de la Bible, qu'elle met au service du dialogue entre les Églises.

Dans la Fédération française des associations chrétiennes d'étudiants, elle introduit les études bibliques collectives, une innovation alors audacieuse. Très vite, elle occupe un rôle central dans la Fédération universelle des étudiants chrétiens et organise, en 1932, la première rencontre entre théologiens catholiques, protestants et orthodoxes.

Pendant la guerre, elle reste à Genève pour soutenir les étudiants réfugiés, participe aux Thèses de Pomeyrol – texte de résistance au nazisme – et cofonde la CIMADE pour venir en aide aux évacués (Comité Inter-Mouvements Auprès Des Évacués). Son livre *Le dessein de Dieu* (1945), traduit en treize langues, deviendra un classique.

Docteure honoris causa de plusieurs universités, elle poursuit après 1945 une intense activité de formation et de recherche œcuménique. Suzanne de Dietrich s'éteint en 1981, laissant à sa ville natale le souvenir d'une femme dont l'influence a franchi toutes les frontières.

RENCONTRE : JUMELAGES

➔ NIEDERBRONN-LES-BAINS - BAD SCHÖNBORN : 25 ANS... DÉJÀ !

Le jumelage entre Bad Schönbrown et Niederbronn-les-Bains a officiellement été scellé en 2000 en Allemagne et en 2001 en France. Un mariage consenti dans l'esprit de la construction européenne. 25 ans plus tard, les deux cités thermales ont célébré un quart de siècle de liens étroits et d'amitié tissés au fil du temps entre les élus, les associations et la population des deux pays. C'est Bad Schönbrown qui a lancé les festivités par un long week-end de réjouissances en présence de plusieurs membres fondateurs.

DES FESTIVITÉS EN DEUX TEMPS

Nos amis allemands avaient vu les choses en grand. La Hongrie, la France et l'Allemagne, malgré leur histoire propre, se sont retrouvées dans un esprit commun de paix, de coopération et de solidarité le 27 juin 2025 à Bad Schönbrown. "L'Union européenne doit rester notre horizon commun. Il est de notre devoir de préserver les contours de paix et de prospérité qu'elle incarne", avait déclaré Anne Guillier dans son discours. Le maire de Bad Schönbrown, Klaus Detlev Huge, en a profité pour remettre une médaille d'honneur à Anne Guillier et à André Steinmetz, Président du Comité de Jumelages.



Fête européenne du 27 juin 2025 en présence de Anne Guillier (maire), Patkós Zsolt (maire de Kiskunmajsa, Hongrie) et sa traductrice, André Steinmetz (président du comité de jumelages), Klaus Detlev Huge (maire)

UNE PARENTHÈSE EMPLIE D'ÉMOTION

Klaus Detlev Huge a rendu un hommage vibrant et solennel à André Steinmetz, l'un des membres fondateurs du Comité de Jumelages. Le 26 mai 2016, après 16 ans d'engagement, Georges Uhlmann tire sa révérence et propose à André de lui succéder. Depuis cette date, il est l'interlocuteur privilégié de Bad Schönbrown pour promouvoir, soutenir et organiser les échanges culturels et éducatifs entre nos deux villes. De nombreuses rencontres ont ainsi pu voir le jour : clubs de football, du 3^e âge, chorales, ainsi que les échanges entre les écoles et les conseils municipaux. André est le lien essentiel lors des commémorations officielles : 8 mai, 13 juillet, 11 novembre, Deuil National allemand, cérémonies du Nouvel An. Au-delà des manifestations protocolaires, André a noué des liens d'amitié profonde et se rend avec plaisir régulièrement à Bad Schönbrown.



Cérémonie du 12 octobre (Klaus Detlev Huge et Anne Guillier, accompagnés des CMJ)

LA SECONDE MANCHE S'EST DÉROULÉE LE 12 OCTOBRE À NIEDERBRONN-LES-BAINS

L'allée Bad Schönbrown avait revêtu ses plus belles parures automnales pour le dévoilement des colonnes en grès offertes à Bad Schönbrown en signe d'amitié et de renouvellement d'engagement après ces 25 premières années. Cette parenthèse officielle s'est prolongée au Moulin 9, en présence de nombreux Niederbronnais, d'élus et des artisans de la première heure. Anne Guillier a rendu un hommage appuyé aux pères de ce jumelage : Frédéric Reiss, député-maire honoraire, et Rolf Müller, ancien maire de Bad Schönbrown, ainsi qu'à Detlev Huge pour son engagement dans la poursuite du partenariat. La Médaille d'Honneur de la ville leur a ainsi été décernée. Après la signature du Livre d'Or, les convives ont pu profiter d'un agréable moment de détente et de fraternité dans une ambiance chaleureuse rythmée par les musiques municipales des deux villes et par la chorale oecuménique de Niederbronn-les-Bains.

➔ UN JUMELAGE AVEC EYMOUTIERS... 86 ANS PLUS TARD !

Le 3 septembre 1939, la France déclare la guerre à l'Allemagne. 374 000 Alsaciens, soit le tiers de la population de l'époque, reçoivent l'ordre de quitter leur domicile avec 30 kg de bagages et 4 jours de vivres. Cette date marque le début de notre histoire commune, née de la tragédie d'un voyage forcé et suivi d'un accueil à Eymoutiers, dont nous comprenons aujourd'hui mieux les conditions. En 1939, Eymoutiers comptait environ 3 800 habitants et en accueillit 2 369 venus de Niederbronn. Une nouvelle vie, souvent très difficile et précaire, dut alors s'organiser tant bien que mal. C'est grâce à Paul Weber (adjoint au maire et président emblématique de l'USN) que les liens d'amitié entre Niederbronn-les-Bains et Eymoutiers se sont noués de manière durable à partir de 1964. Depuis cette date, les municipalités successives de Niederbronn-les-Bains et d'Eymoutiers entretiennent des relations suivies. **En mai 2025, lors d'un déplacement à Eymoutiers, les deux maires Anne Guillier et Mélanie Plazanet ont validé la concrétisation de ces relations d'amitié par la ratification d'une charte commune dans le cadre d'un jumelage officiel fixé les 28 et 29 novembre prochains.** La population niederbronnaise est invitée à s'associer à cet engagement commun (informations et inscription sur www.niederbronn-les-bains.fr).

VIE COMMERCANTE

➡ CONNAISSEZ-VOUS VOS COMMERCANTS ?

L'ARCHE DE MAX



Après 12 ans passés en tant qu'animateur au sein du RAI (Réseau Animation Intercommunale), Maxime Turquer est revenu à sa passion de toujours pour suivre une formation de soigneur animalier. Celle-ci lui a ouvert les portes des plus prestigieux zoos et parcs de France : Amnéville, La Flèche, Valmy, Audierne et Beauval. C'est là qu'il s'est spécialisé dans l'alimentation au contact des meilleurs professionnels : diététiciens, vétérinaires, comportementalistes... De retour à Niederbronn-les-Bains, il ouvre sa boutique et propose une alimentation de qualité, essentielle au bien-être de chaque animal : chien, chat, oiseau, lapin ou cochon d'inde. Au-delà des espèces et de l'âge, chaque animal a des problématiques propres que Maxime analyse lors d'un entretien complet avec son maître. Quasiment tous ses produits sont 100% naturels, issus de fournisseurs rigoureusement sélectionnés. Parmi les accessoires, il propose également des laisse, balles et colliers réalisés par une artisan d'Oberhoffen et qui sont très appréciés.

**23 rue république • 03 88 63 76 61 • adm67.contact@gmail.com • Facebook
Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30 (16h le samedi)**

PHR & ALEX COIFF'



Tout simplement parce que chez eux on se coupait les cheveux en famille, c'est dès leur enfance qu'Alexis Anselmann et Paul Parhar ont vu naître en eux leur passion commune pour le métier de la coiffure. Ces deux Niederbronnnois se sont alors formés très jeunes, chez Steve Coiffure et à Haguenau pour l'un, à Strasbourg et Bischheim pour l'autre, et se sont lancés chacun en tant que coiffeur à domicile indépendant sur le territoire du Pays de Niederbronn-les-Bains. Malgré le succès, après respectivement 12 et 8 ans d'expérience, ils ressentent l'envie d'ouvrir enfin leur propre salon. Se connaissant depuis toujours, ils décident de s'associer plutôt que de se faire concurrence, et ouvrent ce salon pour hommes et barbier au printemps de cette année dans un local entièrement rénové, en uniformisant leurs tarifs. S'ils ne désirent plus poursuivre leur activité à domicile, ils continuent toutefois de se déplacer uniquement pour leur précédente clientèle "pour les remercier de leur longue fidélité".

**49 rue du Général de Gaulle • 06 82 11 98 96 (Alexis) • 06 79 72 06 51 (Paul)
Du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 20h (17h le samedi)**

SUPERMARCHÉ MATCH



"Le groupe Match a été racheté l'an passé par Carrefour, mais l'enseigne a vocation à perdurer sur le long terme" explique Christophe Moes, Directeur à Niederbronn-les-Bains après avoir travaillé 18 ans au Match de Reichshoffen. "Nous gardons tout ce qui fait la force de l'enseigne, en particulier la qualité de nos produits frais pour lesquels nous privilégions le local autant que possible. Nous travaillons ainsi avec le domaine Weimer de Soultz-sous-Forêts, la charcuterie Schwab de Lichtenberg, l'exploitation Buffly d'Uhrwiller, les volailles Siebert d'Ergersheim et la distillerie Hepp à Überach, entre autres exemples. Notre réputé stand boucherie propose des viandes d'origine France à 90%, avec des producteurs de la région en agneau notamment". Au final, seuls les produits à marque Cora ont été remplacés par des produits Carrefour. Le groupe a également investi dans une réimplantation des rayons et une remise à neuf de la façade et du parking. "Cela nous permet de nous mettre au diapason de ce coin de ville en pleine mutation, entre le nouveau pôle santé, la gare, le garage et l'hôtel Muller".

**Avenue de la gare • 03 88 09 11 00 • Du lundi au samedi de 8h à 20h
Drive : supermarchesmatch.fr**

NOUVEAU À NIEDERBRONN-LES-BAINS

VTC Caméléon Prestige et confort

Courses professionnelles et privées : transfert aéroport, gare, hôtel, restaurant, scolaire, médical sans bons de transport...
Courtes et longues distances • 7j/7 et 24h/24 • 06 20 50 46 16

PATRIMOINE

CHARLES MATTHIS : LE 100ÈME ANNIVERSAIRE DE SA MORT

UN INFATIGABLE EXPLORATEUR DES VOSGES DU NORD

Charles Matthis est né en 1851 à Gersheim et décédé le 1er janvier 1925 à Niederbronn-les-Bains. Orphelin à l'âge de 10 ans, il a été élevé dans notre ville par sa tante, qui tenait avec son mari, Théodore Frey, l'hôtel de la Chaîne d'Or entre 1870 et 1877.



Témoin des événements tragiques de la bataille du 6 août 1870, Charles Matthis vécut douloureusement l'annexion de l'Alsace et l'occupation allemande, auxquelles il tenta d'échapper par tous les moyens.

Les archives de la Maison de l'Archéologie des Vosges du Nord témoignent encore aujourd'hui des grandes compétences et de la curiosité insatiable de cet homme remarquable.

Hôtelier, romancier et passionné d'archéologie, il nous a laissé de nombreux manuscrits, notes et croquis relatant ses découvertes sur le patrimoine de notre région. Naturellement porté vers la valorisation de l'Alsace, il fut l'un des fondateurs du Syndicat d'initiative et en devint le vice-président en 1909. Ses deux demi-frères, Albert et Adolphe, soutenaient quant à eux activement la poésie dialectale.

Hôtelier de la Chaîne d'Or, Charles Matthis a également été cofondateur et président du Club Vosgien, qu'il dirigea pendant 20 ans.

UNE PASSION : L'ARCHÉOLOGIE

À partir de 1910 et jusqu'à sa mort, Charles Matthis s'est consacré tout particulièrement à l'étude du patrimoine archéologique local. Autodidacte, profondément attaché à l'Alsace et à sa culture, il a publié plus d'une quarantaine d'articles dans des revues, journaux et brochures, souvent à compte d'auteur.

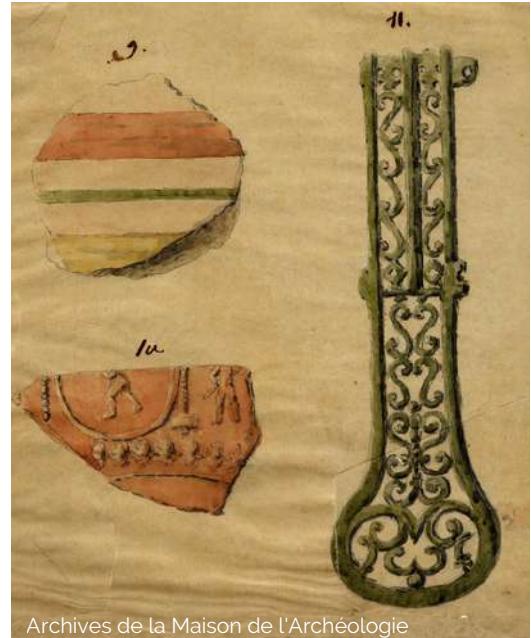
Membre de nombreuses sociétés savantes - la Société Préhistorique Française, la Société des Sciences, la Société pour la Conservation des Monuments Historiques d'Alsace, l'Agriculture et Art du Bas-Rhin, et dès 1911 la Société d'Histoire et d'Archéologie de Haguenau -, il a été un infatigable explorateur des Vosges du Nord, en particulier du Pfaffenberg, du Wasenberg et du Reisberg.

Les randonneurs parcourent encore aujourd'hui, sur cette dernière colline, le sentier archéologique qu'il a tracé de ses mains et qui porte son nom.

On lui doit également la redécouverte du site médiéval de la Wasenbourg et du lieu de culte antique du Wachtfelsen, où il a mis à jour et aménagé le temple dédié à Mercure.

Ses nombreuses notes et croquis continuent d'inspirer les archéologues et historiens contemporains : son héritage demeure inestimable. Charles Matthis repose aujourd'hui dans le cimetière municipal de Niederbronn-les-Bains.

En cette année du centenaire de sa disparition, l'association des Amis de la Wasenbourg et la Société d'Histoire et d'Archéologie de Reichshoffen et Environs rendent hommage à Charles Matthis, l'un de leurs illustres prédécesseurs par l'inauguration d'une plaque dans le parc du Golf.



Archives de la Maison de l'Archéologie

Dessins réalisés par Charles Matthis



Charles Matthis est enterré au cimetière communal

RETOUR EN IMAGES

→ ÉTÉ ET RENTRÉE 2025 À NIEDERBRONN-LES-BAINS



"Partir en livre" le 09/07



Nuit du Feu le 13/07



Festival de l'Artisanat le 20/07



Mômes en scène du 30/07 au 03/08



Petites histoires des Vosges du Nord le 12/08



Col'Attitude le 31/08



Week-end Bien-être les 20-21/09



Journées du Patrimoine au musée les 20-21/09



Exposition de l'ONF du 01/10 au 31/10



Cérémonie des Champions Sportifs 2025 le 03/10



Fête d'automne et du terroir le 26/10

TRAVAUX

→ LE POINT SUR LES CHANTIERS DE LA COMMUNE



Nettoyage du gymnase : parquet et vestiaires



Installation de nichoirs (parcs du Casino et Golf)



Nettoyage du Falkensteinerbach par les jeunes ICE



Sécurisation du pont de l'avenue Foch



Travaux de marquage au sol dans la commune



Réfection des courts de tennis



Réfection du mur le long du Falkensteinerbach



Réfection de nids de poule dans la commune



Office du Tourisme : rafraîchissement de la façade



Remise en peinture des murs du gymnase par les jeunes ICE (grande salle)



Remise en peinture du garde corps de la Guinguette



Fouilles archéologiques préventives pour l'aménagement d'un parking au Herrenberg

AGENDA

→ VOS RENDEZ-VOUS À NIEDERBRONN-LES-BAINS



FIN 2025

28/11 | Inauguration du Marché de Noël au parc du Casino à partir de 18h et concert de Robin Leon

Les 4 week-ends de l'Avent | Marché de Noël de 14h à 19h et ouverture exceptionnelle des commerces les dimanches



04/12 | Lecture de contes et activités au Point lecture de 16h30 à 17h30

06/12 | Sainte-Barbe : prise d'armes des Sapeurs Pompiers sur la place des Thermes

06/12 | Concert de polyphonie Corse "I Campagnoli" au Moulin 9 à 20h

06-07/12 | Rallye des lutins (kart à pédales) sur la place du Bureau Central et atelier bricolage dans la maison du Père Noël avec le Réseau Animation Intercommunale

07/12 | Concert des chorales réunies à l'église Saint Martin à 15h et 17h30

07/12 | Cirque de Noël à 15h, 16h30 et 18h (déambulation au cœur du Marché de Noël)

08/12 | Don du sang au Moulin 9 de 16h à 19h30

13/12 | Fête de la Sainte Lucie à 17h au centre-ville

13/12 | Veillée de Noël du Chœur de la Voix des Forges, en compagnie du Chœur des Industries et de la classe de chant de l'EMCN, à l'église Saint Jean à 17h

14/12 | Spectacle de feu "Déboulonnée" sur la place du Bureau Central à 17h30

14/12 | Concert "Un Noël so British" des Noëlies à l'église Saint Jean à 16h

19/12 | Concert de l'Orchestre du Rhin : Messias Dixit au Moulin 9 à 20h

20/12 | Marché gourmand de Noël de 14h à 19h au centre-ville

20/12 | Concert de la chorale Concordia à l'église Saint Jean à 19h30

21/12 | Spectacle de lasers "Féeerie boréale" sur la place du Bureau Central à 17h30, 18h, 18h30 et 19h

31/12 | Les 12h du Nouvel An sur la piste d'Athlétisme de Niederbronn-les-Bains

Et d'autres surprises à découvrir | Balades en calèche, manège, cinéma de Noël, contes en français et en alsacien, visites du Père Noël et du Saint Nicolas... Programmation détaillée des Féeries de Noël à retrouver dans le supplément du Sources ou sur www.niederbronn-les-bains.fr

DÉBUT 2026

04/01 | Concert du Nouvel An de la Musique Municipale de Niederbronn-les-Bains au Moulin 9 à 16h

08/01 | Lecture de contes et activités au Point lecture de 16h30 à 17h30

17/01 | Spectacle d'humour "La Bajon : Zen" au Moulin 9 à 20h

23/01 | Nuit de la lecture "Villes et campagnes" au Point Lecture à 18h30

27/01 | Conférence "Les facteurs de la dégénérescence cognitive et de la maladie d'Alzheimer, et leurs remédiations possibles" par Jean-Brice Thivent, praticien naturopathe au Moulin 9 à 20h

30, 31/01 et 01/02 | Théâtre "Blason à dorner" : une comédie de Jean-Pierre Audier de la Compagnie du Poulailler au Moulin 9 (à 20h les 30 et 31/01 et à 17h le 01/02)

05/02 | Lecture de contes et activités au Point lecture de 16h30 à 17h30

07/02 | Concert de Natasha St Pier "Mon histoire d'amour c'est vous" au Moulin 9 à 20h

07/02 | WinterParty à la Piscine les Aqualies de 19h30 à 22h30

18/02 | Animation spéciale (lectures de contes et activités) au Point Lecture de 14h à 17h

24/02 | Conférence "L'olfactothérapie, des odeurs pour avancer dans la vie" par Amandine Meisse, olfactothérapeute au Moulin 9 à 20h

05/03 | Lecture de contes et activités au Point lecture de 16h30 à 17h30

07/03 | Concert de musique irlandaise et celtique "The Bards Of Sweeney" au Moulin 9 à 20h

28 et 29/03 | Spectacle d'humour de La Revue Scoute au Moulin 9 (à 20h le 28 et à 17h le 29)

29/03 | Marché de Pâques artisanal sur la place du Bureau Central de 10h à 18h



31/03 | Conférence "Alexandre Walewski, Ministre et fils de Napoléon" par Fabienne Bucher, historienne au Moulin 9 à 20h

Pour retrouver l'**agenda du RAI** (Réseau Animation Intercommunale), rendez-vous sur www.reseau-animation.com

